

LA PRATIQUE SPORTIVE À SENEFFE ENCORE PLUS "FUN" AVEC LE « CHÈQUE SPORT »

L'Administration communale de Seneffe a la volonté de promouvoir les activités sportives destinées aux jeunes dès l'âge de 4 ans jusqu'à 17 ans inclus.

Dans ce but, le service Sport de la commune propose aux familles des jeunes sportifs, l'octroi de chèque d'une valeur de 30 € par enfant pour la saison 2022-2023. En 2021, 159 ménages ont effectué les démarches pour obtenir cette aide.

Pour être bénéficiaire de ce chèque, les enfants devront répondre aux conditions cumulatives suivantes :

- Etre âgés de 4 à 17 ans inclus
- Etre domiciliés ou inscrits en résidence sur le territoire de la commune de Seneffe
- Etre inscrits régulièrement dans un club sportif de l'entité de Seneffe ou un club dont les activités se déroulent sur l'entité ou être inscrits régulièrement

dans un club sportif hors entité à condition que le sport choisi ne soit pas pratiqué dans l'entité de Seneffe ou si pour des raisons pratiques, le nombre de places disponibles est atteint

- La cotisation devra être payée impérativement durant l'année 2022
- La procédure à respecter pour l'obtention du chèque repose sur la présentation des documents suivants : la déclaration de créance et l'attestation « chèque sport » dûment complété par le responsable du club sportif auquel est affilié le jeune.

L'ensemble des documents est à envoyer par mail à commune@seneffe.be ou par courrier à l'Administration communale rue Lintermans, 21 à 7180 Seneffe.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le service des Sports (Sports@

seneffe.be ou 064/52.17.27), ou directement Place Penne d'Agenais, 12 (1er étage de l'espace culturel de la Samme) à 7180 Seneffe.



UN ÉTÉ DE PLUS EN PLUS SOLIDAIRE



L'été n'a pas seulement été caniculaire, il a également été solidaire dans l'entité de Seneffe. Douze jeunes âgés de 15 ans ont eu l'opportunité de travailler pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Il leur a été proposé de signer en effet un contrat de travail étudiant. Il s'agissait pour eux d'une première expérience professionnelle.

Du 4 au 15 juillet, les adolescents ont littéralement réalisé les douze travaux d'Hercule. Dans un premier temps, ils ont nettoyé le cimetière d'Arquennes, de Feluy et de Seneffe. Ensuite, filles comme garçons ont réuni leur huile de coude pour fabriquer des bancs en palettes qui ont été installés dans les cimetières d'Arquennes et de Feluy. Ils ont ramassé les déchets dans l'entité. De plus, une équipe de jeunes a aidé le service Travaux de la Commune à aménager le Ravel. Par leur volonté et leur détermination, les jeunes ont ainsi apporté plus de vivre ensemble. Ils ont également contribué à l'harmonie dans l'entité.

« Eté Solidaire, je suis partenaire » a été organisé en partenariat avec la Maison des Jeunes « Le Câble », l'ASBL AMO Cultures Jeunes CHAMASE et le CPAS de Seneffe. Cette dernière administration a mis en place une demi-journée de formation pour permettre aux adolescents de se préparer à leurs futurs entretiens d'embauche.

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau « Eté solidaire ».

LA FÊTE ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS AUX KERMESSES DU PETIT-MOULIN ET D'ARQUENNES

Le mot Kermesse a voyagé dans le temps et dans les zones géographiques. On retrouve ce terme, en Belgique, dans le Nord de la France, au Luxembourg ou encore dans la région de la Suisse romande. Il s'agit à l'origine d'une fête paroissiale, de bienfaisance ou encore d'une foire annuelle. De nos jours, les Kermesses sont devenues des fêtes de villages où les gens peuvent s'amuser et se réunir pour passer un bon moment.

Seneffe regorge de Kermesse en tous genres. Le premier week-end du mois août, a eu lieu la Kermesse du Petit-Moulin à Feluy. Durant trois jours, les Feluyiens ont pu manger, boire et s'amuser au rythme des chansons des années 80. Le samedi et dimanche, de nombreuses activités se sont tenues comme une brocante, une balle pelote assise, un concours de pétanque ou encore une animation d'un magicien qui a émerveillé petits et grands.

A la fin du mois d'août, c'était au tour d'Arquennes d'être en fête. La Kermesse a débuté le vendredi 26 août pour se terminer le lundi 29 août. Diverses animations étaient au programme : animation musicale, tournoi de belote ou whist, brocante, etc. De plus, le dimanche, quatre groupes folkloriques étaient de sortie. En raison de la sécheresse, le feu d'artifice qui devait avoir lieu le lundi soir, a dû être annulé.

Les festivités ne se sont pas arrêtées au mois d'août. Elles se sont prolongées en septembre avec la Kermesse du Bois des Nauwés où de nombreux producteurs locaux se sont installés. Des animations musicales se sont également produites.



Photo : Rudy Lapere

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT... MÊME POUR LES VÉLOS

Le vélo a, plus que jamais, le vent en poupe à Seneffe. La Commune a installé, cet été, sept nouvelles aires de range-vélos sur l'entité.

Cet investissement complète le réseau communal.

La cartographie des stationnements vélo est disponible sur www.seneffe.be/stationnement-velos.

Dès 2019, des abris vélo « sécurisés » ont vu le jour à proximité de la gare de Familleureux et du hall omnisports d'Arquennes. Un parking a été installé à la rue des Canadiens, à destination du per-

sonnel communal, pour favoriser la mobilité cyclable des agents communaux.

En 2020, la Commune a fourni des parkings « protégés » aux écoles de l'entité non encore équipées. Objectif ? Favoriser la mobilité cyclable des élèves et des parents. Un investissement qui s'inscrit dans le plan de sécurisation des abords d'école.

En 2021, un citoyen a obtenu un budget participatif pour l'installation, dans le centre du village, un abri à vélo fermé et sécurisé, à usage à court terme. Ces boxes seront destinés aux citoyens qui souhaitent pouvoir laisser leur vélo en toute

sécurité, tandis qu'ils font leurs courses dans les commerces du centre de l'entité.

Ce projet lauréat va bientôt pointer le bout de son nez sur la place Penne d'Agenais. Il rentre pleinement dans l'ADN de la Commune, à savoir : amener une plus grande mixité entre les usagers de la route.

Pour toute information, notamment la réservation de places, contactez le service Mobilité au 064/52.17.45 ou sur mobilite@seneffe.be

